

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Réf. AR06019 **RÈGLES, DUME, FACTURATION ET MÉMOIRE TECHNIQUE**
OPTIMISER SES COMPÉTENCES EN MARCHÉ PUBLICS SUITE A LA REFORME DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

PUBLIC :

Toute personne amenée à participer à un projet dans le cadre d'un Marché Public.

PRÉ-REQUIS :

Avoir des connaissances en Marchés Publics.

OBJECTIFS :

- Maîtriser l'ensemble des nouveautés du Nouveau Code de la Commande Publique applicable au 1er avril 2019.
- Maîtriser la dématérialisation des candidatures et des offres ainsi que la facturation électronique sous CHORUS.
- Concevoir un dossier de candidature et d'offres renouvelés, compatible avec la notion de « service public architectural ».
- Gérer les évictions et apprendre de ses échecs.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les marchés publics et plus particulièrement dans les marchés de travaux (Loi MOP).
Test de niveau
Création du DUME
Création du compte de facturation électronique
Création ou refonte de votre dossier de candidature et de votre mémoire technique
Test de validation des acquis à l'issue de la formation.
Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 08/06/20 Dernière mise à jour 08/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur les **RÈGLES, DUME, FACTURATION ET MÉMOIRE TECHNIQUE** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience sur les marchés publics. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

JOUR 1 « pratiquer les marchés publics de maîtrise d'œuvre »

Maîtriser le nouveau Code de la Commande Publique 2019 et les outils métier de dématérialisation des marchés publics.

Introduction : le régime juridique du Code de la Commande Publique 2019 appliqué aux prestations d'architecture

- Marchés, concessions, loi MOP, sous-traitance : le Code 2019.
- La définition des marchés publics et la distinction avec les concessions.
- La qualité de contrat administratif et ses conséquences pour le titulaire du marché public.
- Les contrats non soumis au droit des marchés publics : de rares exceptions.
- La notion de maîtrise d'œuvre dans le Code de la commande publique.

Les nouveautés en matière de définition des besoins et de rédaction précontractuelle par l'acheteur public ou son architecte mandataire, maître d'œuvre dans le cadre de la mission ACT/DCE.

- Le besoin architectural et l'acheteur public : **comment performer dès la mise en concurrence.**
- Le démarchage spontané ou « sourçage public » : **comment s'associer en amont à l'acheteur.**
- L'allotissement et les « petits lots » : **l'accès des PME locales et les prestations de maîtrise d'œuvre.**
- Les variantes : **savoir proposer « mieux » que ce qui figure au cahier des charges.**
- La durée des marchés publics et les reconductions : **d'une logique de projet à une logique de fonction.**
- Les nouvelles possibilités en matière de prestations supplémentaires éventuelles (PSE).
- La refonte du droit des avenants : **anticiper les nouvelles « clauses de modification du contrat ».**
- Les critères de sélection des candidats : du règlement de la consultation au DUME.
- La modification du régime juridique des critères de jugement des offres.
- Les clauses sociales dans les marchés publics : **argument de vente des prestations de maîtrise d'œuvre.**
- Les clauses environnementales.
- L'incitation à l'innovation par le dispositif d'achat de gré à gré de prestations innovantes.
- Les nouveautés liées au protectionnisme économique européen en marchés de fournitures et de travaux publics.

Les nouveautés en matière de passation du contrat par l'acheteur public ou son architecte mandataire, maître d'œuvre dans le cadre de la mission ACT/DCE.

- Le MAPA de maîtrise d'œuvre : maîtriser la procédure d'attribution
- La nouvelle procédure avec négociation : maîtriser la procédure d'attribution.
- La « procédure » de concours de maîtrise d'œuvre dans le Nouveau Code de la commande publique



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Réf. AR06019 **RÈGLES, DUME, FACTURATION ET MÉMOIRE TECHNIQUE**
OPTIMISER SES COMPÉTENCES EN MARCHÉ PUBLICS SUITE A LA REFORME DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

PUBLIC :

Toute personne amenée à participer à un projet dans le cadre d'un Marché Public.

PRÉ- REQUIS :

Avoir des connaissances en Marchés Publics.

OBJECTIFS :

- Maîtriser l'ensemble des nouveautés du Nouveau Code de la Commande Publique applicable au 1er avril 2019.
- Maîtriser la dématérialisation des candidatures et des offres ainsi que la facturation électronique sous CHORUS.
- Concevoir un dossier de candidature et d'offres renouvelés, compatible avec la notion de « service public architectural ».
- Gérer les évictions et apprendre de ses échecs.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les marchés publics et plus particulièrement dans les marchés de travaux (Loi MOP).
Test de niveau
Création du DUME
Création du compte de facturation électronique
Création ou refonte de votre dossier de candidature et de votre mémoire technique
Test de validation des acquis à l'issue de la formation.
Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 08/06/20 Dernière mise à jour 08/06/20 Version : 1

SUITE CONTENU

Les impacts de la dématérialisation sur le dépôt et le traitement des candidatures

- Les aspects essentiels pour s'associer à l'acheteur public dès le lancement de la procédure.
- Vérification de la compatibilité technique des postes de travail suite aux déboires de JAVA.
- Des DC1/DC2 au DUME (Document Unique de Marché Européen).
- Atelier pratique : Création du DUME de votre structure.
- La signature électronique : état des lieux des obligations, certificat EIDAS et mise en œuvre pratique.
- L'abandon du dispositif MPS et ses conséquences pratiques.
- Les coffres forts électroniques et l'industrialisation des réponses à appels d'offres.
- La facturation électronique : état des lieux des obligations.
- Paramétrage de votre compte de facturation électronique officiel et gratuit « Chorus Pro » en tant que maître d'œuvre.

JOUR 2 « comment mieux vendre de la maîtrise d'œuvre publique »

Comprendre « l'acheteur public de maîtrise d'œuvre » et faire évoluer sa candidature et son mémoire technique en ce sens.

Introduction : le service public et son implication pratique en prestations de maîtrise d'œuvre

- Présentation de la notion politique de service public.
- Les grands principes du service public et leur application à l'architecture.
- La notion européenne de Service d'Intérêt (Économique) Général.
- Le discours de l'architecte « au service du public » : savoir vendre une prestation de maîtrise d'œuvre au secteur public.

Le contrat de maîtrise d'œuvre

- Les mentions obligatoires du contrat de maîtrise d'œuvre.
- Contenu de la mission - la mission de base et la mission témoin.
- Modalités de rémunération du maître d'œuvre.
- Engagements sur le respect des coûts de construction
 - Le cadre légal.
 - Les systèmes habituellement pratiqués.
 - Délais - coordination - Pénalités - suspension et ajournement.
 - Caractère itératif : Adéquation programme / projet.
 - Assurances et responsabilités.
 - Autres clauses usuelles.
 - Atelier pratique : le modèle de contrat d'architecte de l'ordre des architectes.

Création ou Refonte du dossier de candidature existant

- Le dossier de candidature à l'heure de la dématérialisation.
- Les éléments intangibles.
- Les éléments devant être systématiquement modifiés.
- Le nommage des fichiers de candidature et d'offre.
- Atelier pratique : création ou refonte de votre dossier de candidature.

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexe.



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – JURIDIQUE ET MARCHÉS

Réf. AR06019 **RÈGLES, DUME, FACTURATION ET MÉMOIRE TECHNIQUE**
OPTIMISER SES COMPÉTENCES EN MARCHÉS PUBLICS SUITE À LA RÉFORME DU CODE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

PUBLIC :

Toute personne amenée à participer à un projet dans le cadre d'un Marché Public.

PRÉ- REQUIS :

Avoir des connaissances en Marchés Publics.

OBJECTIFS :

- Maîtriser l'ensemble des nouveautés du Nouveau Code de la Commande Publique applicable au 1er avril 2019.
- Maîtriser la dématérialisation des candidatures et des offres ainsi que la facturation électronique sous CHORUS.
- Concevoir un dossier de candidature et d'offres renouvelés, compatible avec la notion de « service public architectural ».
- Gérer les évictions et apprendre de ses échecs.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les marchés publics et plus particulièrement dans les marchés de travaux (Loi MOP).

Test de niveau.
Création du DUME.
Création du compte de facturation électronique.
Création ou refonte de votre dossier de candidature et de votre mémoire technique

Test de validation des acquis à l'issue de la formation.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Centre de formation **STAGE'UP**

Siège social: 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Service commercial: 14 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Siret: 488 346 610 000 30 APE: 8559A N° Existence: 24 45 02361 45

Tél.: 0 810 356 365 (N°Azur Tarif Local) email: contact@stageup.fr

formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE

